

## PRÉSENTATION DU BUDGET 2021

Conformément à la loi, les membres du conseil municipal de Deschambault-Grondines ont adopté, le 14 décembre dernier, le budget pour l'exercice financier 2021 de même que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023.

Vous constaterez à la lecture de ce document que le taux des taxes à l'ensemble des immeubles imposables sur la valeur foncière est diminué et passe de 0,82 \$ à 0,80 \$/100 \$ d'évaluation, incluant le service de dette imposable à l'ensemble.

Certains propriétaires noteront tout de même une hausse de leur compte de taxes causée par l'ajustement de leur évaluation. La MRC de Portneuf doit, selon des règles gouvernementales, ajuster les valeurs imposables selon l'évaluation du marché. Nous vous invitons à consulter le rôle d'évaluation foncière en ligne sur le site de la municipalité afin de connaître votre évaluation à [www.deschambault-grondines.com](http://www.deschambault-grondines.com), onglet Procès-verbaux et données financières.

Des projets majeurs seront amorcés ou poursuivis en 2021, notamment :

- Après plusieurs démarches et interventions auprès des différentes autorités concernées, la municipalité a obtenu de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec une décision favorable pour un projet de développement résidentiel d'environ 13 terrains sur le site du développement Guilbault dans le secteur de Grondines. Aussi, considérant que la majorité des espaces résidentiels sont comblés, un dossier argumentaire a été déposé auprès des instances concernées;
- Restauration du Couvent de Deschambault : démarches en vue d'entreprendre la phase 4, soit la restauration intérieure du Couvent;
- Aménagement, réfection et amélioration d'infrastructures de loisirs, corridors piétonniers, aménagement de zones en bordure du fleuve;
- Réfection du Centre des Roches : le conseil souhaite l'octroi d'une aide financière afin de réaliser ce projet;
- Accessibilité et verdissage des espaces publics;
- Poursuivre l'aménagement d'un parc 0-5 ans dans le secteur Grondines;
- Soutien au projet d'une résidence pour aînés;
- Achat de génératrices et de pompes;
- Drainage des eaux pluviales : intersection route du Quai et Terrasse du Quai;
- Étude portant sur l'agrandissement de l'édifice J.-B.-H.-Gauthier (caserne et garage);
- Achat et installation de compteurs d'eau pour les immeubles non résidentiels;
- Achat d'un poste de commandement;
- Réfection de pavage;
- Réfection extérieures (Vieux Presbytère et Deschambault et Presbytère de Grondines et Moulin à vent de Grondines).

Comme vous le savez, la municipalité est toujours à l'affût des programmes d'aide financière disponibles afin de soutenir ses projets, et ce, au bénéfice de ses citoyens. Plusieurs demandes d'aide financière pour les différents projets sont en attente d'une confirmation au moment de présenter le budget.

Nous vous invitons à prendre connaissance du document qui résume les grandes lignes du budget et du programme triennal d'immobilisations et à formuler, s'il y a lieu, vos interrogations et commentaires.

En terminant, les membres du conseil municipal ainsi que les employés de la municipalité se joignent à moi pour vous réitérer nos meilleurs vœux pour l'année 2021.



Gaston Arcand, maire